



DELIBERATION N°016_2026

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 01/04/2026

ID : 060-216003830-20260320-DELIB016_2026-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
16/03/2026

Date de l'affichage :
16/03/2026

En exercice : 15
Présent(s) : 12
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 0

Objet :

ELECTION DES ADJOINTS

- COMMUNE -

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt-Six, le vingt du mois de mars

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Jean-Yves DECOCK, Maire.

Présent(es) : Mesdames Elise ACOULON, Aurélie LEVÊQUE, Angélique BREMENT, Véronique DIERICK, Isabelle TARDIVEAU, Ludivine DOS SANTOS et Messieurs Jean-Yves DECOCK, Christophe MICHEL, Gérald LAQUERRIERE, Antonio PREVOST, Julien CIRIER, Thomas GUIDEZ,

Absent(es)/non excusé(es) : Madame Maryvonne JOLY, Monsieur Patrick GARAVELLE et Monsieur Claude BONDUELLE.

Pouvoir(s) : /

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Monsieur Jean-Yves DECOCK a constaté que 2 listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées.

Antonio PREVOST

Aurélie LEVÊQUE

Gérald LAQUERRIERE

Elise ACOULON

Antonio PREVOST

Aurélie LEVÊQUE

Christophe MICHEL

Elise ACOULON



Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à
maire.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au
dépouillement des bulletins de vote. Aucun bulletin nul et blanc n'a été constaté.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants	12
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Antonio PREVOST

Aurélie LEVÊQUE

Gérald LAQUERRIERE

Elise ACOULON

10 VOIX OBTENUES

Antonio PREVOST

Aurélie LEVÊQUE

Christophe MICHEL

Elise ACOULON

2 VOIX OBTENUES



DELIBERATION N°016_2026

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 01/04/2026

ID : 060-216003830-20260320-DELIB016_2026-DE



Les candidats de la liste de Monsieur Antonio PREVOST, Madame Aurélie LEVÊQUE, Monsieur Gérald LAQUERRIERE et Madame Elise ACOULON ont été proclamé adjoints au maire de Marseille en Beauvaisis avec 10 voix obtenues et ont été immédiatement installés.

Ordre des adjoints au Maire
1 ^{er} adjoint au maire Monsieur Antonio PREVOST
2 ^{ème} adjoint au maire Madame Aurélie LEVÊQUE
3 ^{ème} adjoint au maire Monsieur Gérald LAQUERRIERE
4 ^{ème} adjoint au maire Madame Elise ACOULON

Après l'élection du Maire et des adjoints, Monsieur Jean-Yves DECOCK a donné lecture de la chartre de l'élu local. Chaque conseiller présent a été destinataire de cette chartre.

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 20/03/2026

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Jean-Yves DECOCK